La belle endormie va-t-elle enfin se réveiller ?

La belle endormie pourrait-être aussi appelée la belle inconnue, tant elle est ignorée des lyonnais voire-même de certains croix-roussiens. Il s'agit de la villa Chazière située dans le parc du même nom au n° 61 de la rue Chazière. Beaucoup ignorent l'existence du parc de 14000 m2 qui l'entoure, planté de beaux arbres anciens et d'un récent verger. Ils confondent la villa Chazière avec la villa Gillet située elle au n° 25 de la rue, dans le parc de la Cerisaie.

En réalité l'appellation de villa Chazière est impropre puisqu'elle ne doit rien au généreux mécène de la ville de Lyon, le peintre Jean Chazière. Il serait plus approprié de l'appeler la villa Madinier du nom de la dernière famille qui en a été propriétaire. On peut retrouver la trace D'un André Madinier habitant rue des Missionnaires (l'ancien nom de la rue Chazière jusqu'en 1889) puis de son fils François Madinier (1887-1973), tous deux ayant fait une brillante carrière comme banquiers au Crédit Lyonnais. Ce dernier a terminé celle-ci comme directeur adjoint de la banque et muni de nombreuses décorations.

La consultation des archives municipales de Lyon nous apprend que les travaux de construction de la villa ont été engagés dans la propriété de Mr Madinier et Mme Colrat en 1911. L'architecte est un dénommé Cahuzac. Un vaste bâtiment de communs est édifié dans la partie nord-est de la parcelle avec au rez-de-chaussée buanderie, garage, sellerie, écurie. A l'étage il y a grenier, fenil, cuisine et deux chambres. Un portail imposant situé rue Chazière permet d'accéder à la propriété. Peu après le début de la construction, en 1912, un incendie ravage l'extrémité nord-est du bâtiment des communs.

Dès 1951 la Caisse d'allocations familiales (CAFAL) achète l'ensemble de la propriété. Cette dernière héberge alors un centre aéré qui sera par la suite confié à l'association Pierre Valdo. Cette vaste maison bourgeoise de 1447 m2 aux salons luxueux n'est peut-être pas très pratique pour abriter les ébats parfois turbulents des enfants. La CAFAL se sépare de la propriété en 1997 en la vendant à la Ville de Lyon qui désormais se trouve responsable d'un bien dont elle ne sait que faire.

Raymond Barre devient maire de Lyon en 1995. Il réussit à convaincre les autorités européennes d'implanter le siège d'Interpol dans la capitale des Gaules. Quand se pose le problème de l'implantation du

secrétariat du collège européen il propose la solution de la villa Madinier. Peine perdue, c'est Londres qui sera finalement choisie.

En 2000, c'est l'implantation de la Direction générale des Espaces verts de la ville qui sera envisagé. Pour cela il faut faire quelques aménagements coûteux. Le projet n'aura pas de suite. Commence alors une longue descente aux enfers avec tags, intrusions, fuites d'eau et dégradations en tous genres.

Sous la mandature de Dominique Bolliet une vaste réflexion est engagée sous l'égide du Conseil local de développement du 4ème arrondissement (CLD4). Le rapport qui lui est soumis le 21 octobre 2010 évoque l'idée de la création d'une « Maison du citoyen » où seraient proposés des services gratuits tels qu'atelier cuisine, écriture, jardinage, conférences, initiation à l'environnement. Une autre idée rencontre une forte adhésion, celle d'une maison acceptant les rencontres familiales comme cela se fait dans les salles des fêtes des communes rurales.

Rien ne se voit le jour et la facture de remise en état du bâtiment ne fait que grimper. La ville dit qu'elle n'a pas les moyens financiers pour une réhabilitation. Selon elle, la seule solution est de lancer un appel à des partenaires privés qui pourraient occuper les lieux après avoir fait les travaux de remise en état contre la promesse de signature d'un bail à long terme.